

ERF Marseille – 1989 :

● Décision 40 : Témoignage protestant en monde rural

Le Synode, sensible à l'action rurale protestante menée depuis 40 ans et soucieux de préserver la spécificité du témoignage des paroisses protestantes en milieu rural,

- Demande aux Eglises et à leurs Conseils presbytéraux d'être attentifs aux nouvelles réalités de l'espace rural en France. Les transformations profondes des campagnes impliquent aujourd'hui un développement rural différent, axé sur le renouvellement des relations sociales (arrivée de « néo-ruraux », de citadins, de familles d'origine étrangère), sur la diversification des productions (production agricole, mais aussi production de biens non-alimentaires (éthanol), production de services (entretien des paysages, tourisme vert et social, accueil...)), sur la valorisation de toutes les ressources locales même dans les zones « en retard de développement ».

Face à ces transformations, les Eglises, qu'elles soient urbaines ou rurales, individuellement et ensemble, ont un témoignage nouveau à rendre pour aider à l'accueil et à la constitution d'une société rurale autre.

- Demande aux Eglises de soutenir l'effort du MAR (Mouvement d'action rurale) quant à son travail de sensibilisation et aussi pour la création d'un mouvement rural européen émanant des différentes Eglises protestantes de l'Ouest. Mouvement rural européen comme lieu d'échange entre ruraux protestants et comme lieu de parole sur les orientations des politiques rurales de la CEE.

Pour poursuivre et amplifier cette action, le Synode national

- Demande au MAR d'étudier, avec d'autres partenaires, la possibilité de disposer d'un permanent à plein temps au service du protestantisme rural français, conformément au souhait exprimé par les 150 délégués des journées nationales du MAR du Carla-Bayle (novembre 88).